

Temps de travail à la DASV (suite... mais pas fin) : Ça avance... lentement.

Lors de la réunion du 15 mars entre la direction des ressources humaines et les organisations syndicales, SUD Culture Solidaires avait notamment exposé ses revendications sur le traitement des minutes de retard et l'erreur, sur plusieurs années, du calcul des demi-journées :

- Non au retrait systématique d'½ journée de congé pour cause de déficit de temps de travail,
- Récupération de tout le temps volé aux agents de la DASV qui posaient une ½ journée depuis 2003.

La nouvelle DRH n'avait pas été plus loin que le gel de l'usage du retrait pour cause de retard et avait souhaité du temps (*sic !!!*) pour faire des propositions aux organisations syndicales sur le temps de travail de l'ensemble des agents et des services du musée.

Au Comité Technique Paritaire du 10 mai 2011, la DRH a enfin annoncé que **les ¼ d'heure perdus depuis 2003 seraient restitués sous forme de congés. C'est une première victoire.** Pour certains agents cela représente un temps assez important. Ces congés ne pourront pas être placés sur le compte épargne temps. Selon la DRH ce temps représente 5 équivalents temps plein (ETP) sur une année.

**Donc ça avance, mais à quel rythme ?
Et quand ça traîne, ça laisse le temps d'exhumer les vieux dossiers...**

Retour sur la *Poinsigneuse*¹:

Ainsi, dans une présentation de l'ARTT au musée du Louvre pour le CTP du 25 juin 2002 on pouvait lire, concernant l'appréciation quantitative du temps de travail : « Quels que soit le type et les modalités choisis², **l'appréciation du temps de travail au musée du Louvre s'effectue sur une base mensuelle. Un décompte est effectué par agent à la fin du mois échu.** »

Plus loin, s'agissant du cadre de l'horaire « fixe » on trouve encore : « **Les agents en horaire « fixe » sont tenus de réaliser leur temps de travail sur la période mensuelle de référence. Aucun report n'est prévu.** »

Un gouffre s'est donc creusé entre la mise en place de la badgeuse et aujourd'hui où il n'y a quasiment plus de limites. Rappelons que la direction a décidé unilatéralement de remettre le compteur à 0 une fois par an et seulement pour les agents cumulant moins d'1 heure. Les autres peuvent traîner des retards sur des lustres. Malgré nos rappels et protestations l'administration s'est entêtée dans cette voie.

**Qu'est donc devenue la période de référence mensuelle ?
Pour Sud Culture, il est grand temps de la remettre au goût du jour.**

**Nous attendons donc une réunion lors de laquelle cette question spécifique
sera abordée.**

Il est temps d'en finir avec les méfaits de la *Poinsigneuse*.

1 Néologisme issu du nom de Henri Poinsignon, ancien Administrateur général adjoint et DRH (2001-2005), et de Badgeuse.

2 Types : horaires fixes ou variables ; modalités horaires individualisées ou modalités horaires collectives. Pour les agents postés ça n'a jamais été un choix.